



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article419>

Coordination des Associations des Réfugiés Mauritaniens au Sénégal et au Mali

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 13 novembre 2007

Union des Forces de Progrès

La naissance de la démocratie et son implantation dans notre pays constituent aujourd'hui, à ne pas en douter, un cadre favorable pour le règlement définitif de la question des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali et de celui du passif humanitaire. Une question qui perdure depuis plus de dix-huit ans, faisant suite aux tragiques événements de 1989, au cours desquels des milliers de mauritaniens ont été exilés de force.

On doit cette situation favorable à la volonté et à l'engagement de son Excellence le président de la république, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallâh qui, dans son discours du 29 juin 2007, déclare vouloir oeuvrer pour le rétablissement des réfugiés mauritaniens dans leurs droits ainsi que leur intégration éventuelle dans le tissu social.

Dés lors, la coordination des associations des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali a très vite compris que l'espoir du retour dans leur patrie de milliers de réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali, ainsi que ceux de milliers d'exilés mauritaniens, pouvait devenir une réalité.

Fortement armée de cet espoir, dans un dialogue ouvert avec les autorités de notre pays, celles du Sénégal, du Mali, et avec le Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, la coordination des associations des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali a eu l'honneur de recevoir la visite d'une forte délégation interministérielle de notre pays venue de Nouakchott mandatée par le président de la république Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallâh. Une visite qui s'est déroulée au mois de juillet et de septembre dernier, à Dakar et à Bamako et ainsi que dans les camps de réfugiés du Sénégal et du Mali.

Cette délégation était conduite par d'imminentes personnalités de notre Etat, notamment par le secrétaire général de la présidence, Monsieur Yahya Ould Ahmed El Waghef et par le ministre de l'intérieur, Monsieur Yall Zakaria Alassane. Elle était porteuse d'un message du président de la république invitant ses compatriotes réfugiés à rentrer dans leur pays dans la dignité, et qu'avec l'appui de l'ensemble du peuple mauritanien, il oeuvrera dans ce sens. Ce message aura été livré avec autant de fidélité et d'humanité qu'il est allé tout droit au coeur des réfugiés à qui il était destiné.

Cette décision souveraine, salubre et historique de notre du président son Excellence Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallâh s'est concrétisée le 12 juillet 2007 par la signature d'un accord tripartite entre la Mauritanie, le Sénégal et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Cet accord tripartite constitue le cadre juridique qui approuve et entame le processus de rapatriement des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali.

La coordination des associations des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali exprime toute sa gratitude aux parties signataires de cet accord, pour avoir été invitée à cette cérémonie de signatures qui fut solennelle et qui revêt un caractère hautement historique, traduisant une volonté réelle de dépasser les tragiques événements de 1989 susmentionnés, par un retour digne et organisé sous l'égide du HCR, des réfugiés mauritaniens dans leur pays.

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler les liens multiséculaires qui unissent la Mauritanie, le Sénégal et le Mali. Aussi, Monsieur le ministre de l'intérieur de la république du Sénégal, Maître Ousmane Ngom livrera aux invités présents à cette cérémonie cette citation de son Excellence, Maître Abdoulaye président de la république du Sénégal « La Mauritanie et le Sénégal sont deux Etats séparés mais un même peuple ».

Aussi, permettez-nous de saluer et de remercier au passage son Excellence, le président de la république du Sénégal, Maître Abdoulaye et son Excellence le président de la république du Mali, Monsieur Amadou Toumani Touré. Nous nous devons de rappeler le rôle important que ces deux illustres éminentes personnalités, grâce à la sagesse dont ils font preuve, contribuent beaucoup à la stabilité et à la sécurité de notre sous région et de notre continent, l'Afrique.

Coordination des Associations des Réfugiés Mauritaniens au Sénégal et au Mali

De ce qui précède, la coordination des associations des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali déclare son adhésion indéfectible à l'accord tripartite signé le 12 novembre 2007 à Nouakchott. C'est l'occasion pour nous de remercier ici, chaleureusement le HCR en tant que partie prenante à cet accord tripartite. Son soutien aux réfugiés mauritaniens tant au Sénégal et qu'au Mali, au cours de ces dix-huit années, est sans faille.

A cet égard nous Saluons et remercions son Excellence Madame Rosaline Idowu la déléguée régionale du HCR au Sénégal, ainsi que tous ses proches collaborateurs et tout le personnel du HCR qui l'aident et l'assistent dans sa noble et difficile tâche dans le domaine de l'humanitaire. Un domaine exige qu'on fasse preuve de beaucoup d'humanité. Nous remercions aussi son Excellence, Monsieur Didié Laye représentant du HCR, signataire de cet accord tripartite au nom de l'institution.

Nous encourageons nos deux Excellences, pour le rôle important qu'ils auront à jouer en tant que représentant du HCR, afin que le processus de rapatriement se fasse dans la sécurité. A travers ces deux personnalités, nous tenons à remercier tout le système des Nations Unis, sans oublier son Excellence le secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki Moon.

Nous ne saurions remercier assez notre ambassadeur au Sénégal, son Excellence Mohamed Vall Ould Bellal et notre Consul Général au Sénégal, Mohamed Aly, ainsi que son Excellence notre ambassadeurs au Mali, Monsieur Sidi Amine ould Ahmed Challa, pour les efforts énormes qu'ils consentent pour que les futurs rapatriements s'opèrent convenablement. Nous remercions tous leurs collaborateurs.

Nous n'oublierons pas de saluer notre ex-ambassadeur au Sénégal Ahmedou Ould cheikh Hadrami, pour sa contribution à l'organisation de la visite interministérielle susmentionnée. A cet égard, il conviendrait de saluer ici, notre ministre des affaires étrangères son Excellence, Monsieur Mohamed saleck Ould Mohamed Lemine.

Par ailleurs, nous ne saurons clore le chapitre que nous nous venons d'ouvrir, sans exprimer toute notre gratitude au peuple frère du Sénégal et du Mali dont la générosité et l'hospitalité a pu rendre supportable ce long exil de notre communauté de réfugiés dans leur pays. On pourrait dire sans se tromper que leur pays est notre chez, permettez-nous l'expression, tant les liens géographiques, historiques et de sang qui nous unissent sont ténus.

Pour clore ce chapitre momentanément, Ce serait un crime de lèse-majesté que de ne pas saluer le courage, la persévérance, l'amour de la patrie que les réfugiés mauritaniens ont manifesté, comme en témoigne leur résistance héroïque pendant dix-huit ans, exigeant un retour chez-eux dans la dignité et le respect qu'on doit à tout citoyen dans un Etat de droit, que l'on doit tout court, à tout homme. Cette résistance n'a été possible, en grande partie, que grâce aux concours indispensables des associations de défense des droits de l'homme .et des organisations non gouvernementales.

Aussi permettez-nous de les remercier et, entre autres : l'Association mauritanienne des droits de l'homme, le Forum national des droits de l'homme mauritanien, Sos Esclave, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme, Open Society Justice Initiatives, l'Association malienne des droits de l'homme, l'Ong sénégalaise l'Union pour la Solidarité et l'Entraide. Leurs soutiens matériels, psychologiques et leur plaidoyer en faveur des réfugiés a largement contribué aux réfugiés mauritaniens afin qu'ils préservent leur dignité.

Face au défi que représente le rapatriement volontaire des réfugiés mauritaniens, la plus lourde responsabilité nous incombe à nous mauritaniens. Quelque soient les moyens dépensés par la communauté internationale, quelque soit sa bonne volonté d'oeuvrer pour le règlement définitif de cette question des réfugiés mauritaniens, tant que nous ne désirerons pas au plus profond de nous notre entente, notre concorde, toutes les actions visant au règlement de cette question n'auront que des résultats mitigés.

Coordination des Associations des Réfugiés Mauritaniens au Sénégal et au Mali

Aussi, nous invitons tous les mauritaniens à désirer au plus profond d'eux-mêmes le retour de leurs frères compatriotes dont les souffrances dues à dix-huit ans d'exil n'ont que trop duré. La solidarité nationale exige que tous les mauritaniens s'investissent à fond, pour que ce retour tant espéré devienne réalité. Pour des patriotes convaincus, cela est un devoir impérieux. Il y va de notre destin commun, il va de notre unité nationale. Nous osons espérer que les journées de concertations nationales prévues au courant de ce mois seront l'occasion d'une franche et véritable réconciliation nationale. Plaise à Allah que nos nobles désirs se réalisent. Amine.

Dakar, le 13 novembre 2007
au Sénégal et au Mali)

Source : Cridem (Coordination des Associations des Réfugiés Mauritaniens